



L'UJA DE BORDEAUX et le Conseil Départemental
des Agenda 21 locaux en Gironde
proposent

LE RENDEZ-VOUS
DU DEVELOPPEMENT DURABLE
ET DU DROIT

Mercredi 12 mai 2010
De 9 h 00 à 17 h 00

EN COLLABORATION AVEC :

LE CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE

LE CONSEIL REGIONAL AQUITAINE

LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

LA MAIRIE DE BORDEAUX

L'ADEME

LA D.R.E.A.L. AQUITAINE

LE COMITE 21

Le Réseau des Agenda 21 de Gironde est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds européen de développement régional

PROGRAMME DE LA JOURNEE

8H45 Accueil des participants

9H00 - 12H30 : Ouverture de la journée : Vision Globale

Qu'est-ce que le développement durable ?

Développement durable et responsabilité sociétale : une source d'interpellation pour les collectivités territoriales et les entreprises ?

Développement durable et responsabilité sociétale : la parole aux avocats.

14H00 - 17H00

Table ronde 1 - Entreprises, développement durable et juridique

3 entreprises et 3 avocats échangeront sous forme d'interpellations et de questionnements réciproques autour du développement durable.

Table ronde 2 - Territoire, développement durable et juridique

3 acteurs locaux (collectivité, association,...) et 3 avocats échangeront sous forme d'interpellations et de questionnements réciproques autour du développement durable.

En présence du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer

Et avec les interventions notamment de :

Me BACHELET (avocat au Barreau de Bordeaux)

Me CADIOT-FEIDT (avocat au Barreau de Bordeaux)

Mme CHABAUD (Conseil Général Gironde)

Me DECLERCQ (avocat au Barreau de Bordeaux)

M. le Bâtonnier DUPRAT (avocat au Barreau de Bordeaux)

M. le Bâtonnier ETCHEGARRAY (avocat au Barreau de Bayonne)

Mme GAULTIER (Comité 21)

M. GAUTHERON (CESR – DCF)

Me LASSERRE (avocat au Barreau de Bordeaux)

Me LAVEISSIERE (avocat au Barreau de Bordeaux)

M. MATHIEU (AFNOR)

Me PUEL (avocat au Barreau de Bordeaux)

Mme ROLLAND (Conservatoire du littoral)

Me ROQUAIN – BARDET (avocat au Barreau de Bordeaux)

BULLETIN D'INSCRIPTION

PRENOM.....

NOM.....

ADRESSE.....

.....

/_/_/_/_/_/_/

TEL :

FAX :

E-MAIL :

PROFESSION :

COUT DE LA FORMATION

TARIF GENERAL :50 €

Par chèque libellé à l'ordre de l'UJA de BORDEAUX

Ce colloque est éligible au titre de la formation continue des avocats

A retourner à l'UJA de BORDEAUX :

Me Fabienne LACOSTE, 30 rue Vital Carles, 33000 BORDEAUX (case 721)

*Me Alexandra DECLERCQ, 132 cours Alsace Lorraine, 33000 BORDEAUX
(case 702)*

Collectivités : dgsd-agenda21@cg33.fr – 05.56.99.67.64.

Le colloque se tiendra

Cité Mondiale
Parvis des Chartrons
33000 BORDEAUX

Amphithéâtre SYLVOS

Accès Tram : Ligne B Arrêt CAPC (direction Claveau)



Contacts :

Maître Alexendra DECLERCQ - 05.56.48.52.09

Mail : a.declercq@cabinet-aequo.com

Collectivités : dgsd-agenda21@cg33.fr – 05.56.99.67.64.

NB : Toute personne inscrite au 67^e Congrès national de la FNUJA qui se déroule du 12 au 15 mai 2010 à Bordeaux bénéficie gratuitement de l'accès à ce colloque, comme les collectivités et les étudiants.

Pour s'inscrire au congrès : www.fnuja-bordeaux2010.com

Le Réseau des Agenda 21 de Gironde est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds européen de développement régional

